

## MGR DE BEAUREGARD, ÉVÊQUE D'ORLÉANS (1749-1841)

### I. CHANOINE A 13 ANS - VICAIRE GÉNÉRAL DE LUÇON

A Poitiers, dans la Grand'rue, tout près de l'hôtel du Grand-prieuré d'Aquitaine, naquit, le 2 novembre 1749, Jean Brumauld de Beauregard. Il était le huitième enfant d'une famille qui en compta jusqu'à 13. A cette époque, riches et pauvres considéraient comme une suprême bénédiction de Dieu la fécondité du mariage. Son père, Jean-Charles, était originaire de l'Angoumois et subdélégué général de l'intendance à Poitiers. Dans cette dernière ville, il avait épousé, le 4 mars 1737, Mlle Anne-François-Renée de la Garde, femme d'un très grand mérite. «La supériorité de sa vertu, dit l'historien que nous prenons pour guide, faisait taire l'envie». Ceci ne nous semble pas un éloge vulgaire.

Dès ses premières années, Jean de Beauregard ouvrit son cœur à la vertu en même temps que son intelligence à l'étude. Dans cet enfant modeste et ouvert, déjà passionné pour l'étude, le père et la mère pressentaient l'homme d'Église. Un soir (il n'avait encore que neuf ans), toute la famille était réunie au salon où se trouvaient quelques amis. Tout à coup, le jeune écolier, assis sur les genoux de l'un des assistants, demande la parole. Tout le monde fait silence ; et lui, d'un air grave, commence un petit sermon en trois points, composé par lui-même :

«Élevez cet enfant avec soin, Madame, dit un Jésuite qui était présent ; il sera un jour un sujet distingué dans l'Église».

Nous verrons comment la suite se chargea de vérifier le pronostic. Jean suivit les cours du collège de Poitiers, où ses progrès furent très rapides. A treize ans, il fut pourvu d'un canonicat à l'église Notre-Dame la Grande. Délaissant les jeux bruyants ou frivoles, son esprit inclinait aux choses sérieuses ; dès l'âge de douze ans, il se révélait antiquaire ; ses heures de récréation étaient employées à des expériences de chimie ou de physique, et ses vacances passées au logis de Moulinet, paroisse de Migné, il les utilisait à l'étude de la botanique. Dans toutes les branches des sciences naturelles, le futur évêque d'Orléans acquit une grande réputation.

Bientôt la Compagnie de Jésus, en butte à l'une de ces persécutions dont son histoire est pleine, venait d'être dissoute et le collège de Poitiers fut livré à d'autres mains. C'était en 1764. Le jeune de Beauregard avait alors 15 ans. Deux années encore, il continua ses études à Poitiers. En 1766, Saint-Sulpice lui ouvrait ses portes.

Dans ce Séminaire renommé, l'abbé de Beauregard se retrouva avec deux de ses frères, André, son aîné de trois ans, et Thomas, un peu plus jeune, qui devait être une des victimes immolées à Quiberon : «Je ne demande de vous, dit le supérieur, M. Couturier, au nouveau venu, que d'imiter votre frère André». Celui-ci était, en effet, un modèle de toutes les vertus. Sur la proposition de M. de la Rochefoucauld, ami sa famille, il avait été nommé chanoine de Luçon, mais, renonçant à toutes les espérances du siècle, André s'attacha à Saint-Sulpice, priant l'évêque de Luçon de reporter le titre de chanoine sur la tête de son frère. Ce qui eut lieu.

Le jeune étudiant, pourvu d'un si haut titre, en était digne assurément, mais il comprit que les dignités, surtout dans l'Église, doivent être rehaussées par la science. Aussi, loin d'interrompre ses études, il s'appliqua davantage à s'instruire et, bientôt, la Sorbonne compta un docteur de plus. Deux ans plus tard, en 1775, âgé de 26 ans, l'abbé de Beauregard recevait l'onction Sacerdotale, et, passant par Poitiers où il donna quelques jours à sa famille, il vint se fixer à Luçon. Il y trouva son frère André, que la maladie avait contraint de quitter Saint-Sulpice et que Mgr d'Ancyse avait nommé son grand vicaire.

Les deux frères vivaient ensemble à Luçon dans la plus douce intimité, s'adonnant aux mêmes œuvres avec un égal dévouement. Mgr Gauthier d'Ancyse venait de mourir au mois d'octobre 1775 ; son successeur, Mgr de Mercy, ne tarda pas à apprécier le mérite des deux frères et leur donna à tous deux des lettres de vicaires généraux. A ce titre, Jean ajoutait encore celui de grand chantre, une des plus brillantes dignités du Chapitre.

Dans une vie moins fertile en grands événements, nous nous arrêterions volontiers à parler du tact et de la science avec lesquels le jeune grand vicaire de Luçon sut gouverner le diocèse et avec quel zèle il fonda, de concert avec son frère, le pensionnat de Luçon, destiné à recevoir gratuitement les demoiselles que la pauvreté privait d'une éducation en rapport avec leur naissance. Mais M. l'abbé de Beauregard est un de ces hommes dont les circonstances difficiles mettent surtout en lumière les grandes qualités.

Aussi passerons-nous rapidement sur les années heureuses qui s'écoulèrent de 1777 à l'époque tourmentée de la Révolution. En 1789, quand l'orage grondait déjà et la Révolution essayait d'imposer au clergé un serment schismatique, les messieurs de Beauregard s'opposèrent comme un mur à ses décrets. Mgr de Mercy, député du clergé du Bas-Poitou, était à Paris et ne pouvait que de loin soutenir ses prêtres dans la foi. Mais il se confiait en ceux qu'il avait investis de ses pouvoirs et ceux-ci ne faillirent point à la tâche.

Cette tâche était de celles que Dieu n'impose qu'aux âmes vaillantes et bien trempées. Pour atteindre plus sûrement le troupeau, la persécution commença par les pasteurs. Les messieurs de Beauregard encourageaient les prêtres vendéens dans la résistance. Ils firent imprimer des instructions qu'ils adressaient secrètement au clergé pour le prémunir contre les dangers de la Constitution civile. Une lettre de l'aîné, M. André, fut saisie à Sainte-Hermine et l'auteur traduit devant le tribunal criminel de Fontenay. Il allait être acquitté, tant l'accusation était vaine, quand survinrent les commissaires nationaux, Gallois et Gensonné, envoyés pour terroriser la Vendée. Dumouriez les accompagnait et on le vit, coiffé du bonnet rouge, danser sous les halles avec la populace. Averti en secret, André de Beauregard n'eut que le temps d'échapper et de s'enfuir à Paris auprès de son évêque. L'administration du diocèse restait tout entière aux mains de l'abbé Jean.

### II. LE GRAND VICAIRE ET LA REVOLUTION

A la place de son frère et coupable du même crime, M. de Beauregard dut se présenter devant les commissaires Gensonné et Gallois. Malgré leur audace personnelle et les pleins pouvoirs qu'ils avaient reçus, les commissaires furent frappés du grand air du vicaire général et des bonnes raisons dont il appuyait sa défense. Il fut relâché.

Le peuple de la Vendée, préluant à ses héroïques combats, restait fidèle à sa religion ; dans plusieurs districts, les curés constitutionnels imposés par le pouvoir civil avaient été chassés. La responsabilité de ces actes remonta au vicaire général ; on l'accusa de fomenter les troubles et d'autoriser par son exemple le refus du serment. A son tour, il fut pris et jeté en prison à Fontenay, où il resta trois mois.

A peine rendu à la liberté, il reprend les travaux de son périlleux ministère ; il relève ceux qui tombent, raffermir ceux qui chancelent, et surtout encourage par ses exemples les prêtres fidèles. Alors, la persécution redouble contre lui. Averti qu'on va le saisir encore et l'emmenner, lié sur une charrette, à la prison de Fontenay, il suit le conseil du Maître. "Si l'on vous poursuit dans une ville, fuyez dans

*une autre*". Traqué de toutes parts, le vicaire général accourt chercher un abri temporaire dans sa famille. Au mois d'avril 1792, il arrivait à Moulinet. C'était le temps des Pâques ; il devint l'aumônier et le confesseur de sa mère et de ses frères qui purent ainsi, quoique dans le plus grand secret participer au banquet eucharistique. C'était alors une faveur très rare.

M. l'abbé de Beauregard avait à peine goûté ces joies intimes qu'il apprit une nouvelle inquiétante. Profitant de son absence, les chefs du district de Fontenay avaient mandé dans cette ville tous les prêtres du diocèse, espérant les amener à prêter le serment. Cette espérance, hélas ! ne semblait que trop fondée. Une sainte femme, M<sup>me</sup> de Grimouard, était informée des dispositions d'un grand nombre de prêtres ; elle s'empressa d'avertir le grand vicaire. La résolution de M. de Beauregard fut bientôt prise :

«Je n'ai été revêtu de dignités que pour leur servir d'exemple dans la foi, se dit-il ; c'est mon devoir et j'y vole!

- Allez ! mon fils, répondit la vertueuse mère, je n'ai pas mis au monde un enfant pour en faire un lâche et un apostat !»

Et il partit. Son arrivée à Fontenay et sa seule présence changèrent si complètement les esprits que pas un prêtre ne prêta le serment. La réponse du district ne se fit pas attendre ; la semaine suivante, tous les prêtres qui n'étaient pas nés dans le département de la Vendée devaient, dans les 24 heures, être sortis de son territoire. Cette mesure atteignait M. de Beauregard. C'était contre lui surtout qu'elle avait été prise. Le 15 juin 1792, il quitta Fontenay qu'il ne devait revoir que dans des circonstances encore plus tragiques.

Sous divers déguisements, M. de Beauregard traverse le Bocage. Chez M<sup>me</sup> de L'Epinau, au Paillis, il rencontre le général de Sapinaud, déguisé comme lui. Celui-ci lui apprend que l'on commençait à faire dans tout le pays la chasse aux prêtres. Après mille dangers, le grand vicaire de Luçon parvient à Moulinet, et reste près de sa mère, de son frère aîné et d'un neveu, le jeune Amable de Curzon, que le proscrit instruisait en secret.

Il y était depuis trois mois quand on lui dit que le Séminaire de Poitiers renferme une centaine de prêtres. A ces prêtres, jusque-là fidèles pour la plupart, on demande un nouveau serment dit d'égalité et de liberté. Ce serment a été condamné par la majorité des évêques, mais aucun des détenus n'a connaissance de la condamnation. N'écoutant que le devoir, M. de Beauregard quitte sa retraite, arrive à Poitiers ; sous un prétexte que sa charité invente, il pénètre jusqu'aux nobles confesseurs de la foi. Il leur montre ses lettres de grand vicaire, expose avec force et clarté les principes de l'Eglise et laisse tous ces prêtres déterminés à refuser le nouveau serment, dussent-ils subir l'exil, la déportation et la mort.

Heureux d'un pareil succès, l'apôtre revint dans sa solitude où Dieu lui réservait une joie inattendue. Son frère André, que nous avons vu plus haut éviter la prison de Fontenay, s'était rendu à Paris. Enfermé aux Carmes, il avait pu, par miracle, échapper aux massacres de septembre, et, vers le milieu d'octobre 1792 il arrivait à Moulinet. Quelle joie de se trouver ensemble après de pareils combats ! Cette joie fut de courte durée. Un traître pénétra dans cet asile de proscrits, s'assit à leur table, et, rentré à Poitiers, les vendit. Ils furent aussitôt condamnés à la déportation. Ce fut leur propre mère, grande et sainte comme celle des Machabées, qui, le 1<sup>er</sup> janvier 1793, apprit aux deux frères l'affreuse nouvelle.

L'aîné était malade. On se contenta de l'enfermer au monastère de la Visitation de Poitiers que l'on avait converti en prison et qui, bâti sur les plans de saint François de Sales lui-même, garde encore, hélas ! cette odieuse destination.

M. André fut plus tard transféré à Paris, où il reçut le martyre, quelques jours seulement avant la chute de Robespierre. Quant à Jean, on lui permit de choisir son exil ; le 14 janvier 1793, il partait pour l'Angleterre.

### III. L'EXIL EN ANGLETERRE

La diligence qui emportait M. de Beauregard partit de Poitiers, se dirigeant vers Paris. Elle contenait six places dont quatre étaient occupées par des soldats, la cinquième par une jeune fille. «Vêtu d'un habit bleu à boutons d'argent, les cheveux liés et poudrés à la mode du temps, un gros livre de botanique sous le bras, je fus pris pour un médecin, dit M. de Beauregard dans ses *Mémoires* que nous citerons désormais souvent. Un des soldats parla du jugement du roi et de l'atroce assassinat de la princesse de Lamballe. Je ne pus contenir mon émotion ; elle fut remarquée :

«Si je croyais que tu fusses noble, prêtre ou financier, me dit l'officier, je te passerais mon sabre dans la poitrine ; je te jetterais par la portière et il n'en serait rien !» Je pris sur moi de sourire :

«Un homme n'est pas grand'chose, lui répondis-je, mais encore, tu n'as pas bien mesuré la distance de ton sabre à mon cœur». Il en resta là.

Arrivé à Paris le 20 janvier, M. de Beauregard suivit de sa fenêtre le lugubre cortège qui conduisit, le lendemain, Louis XVI à l'échafaud. Jusqu'à sa mort, il répétait : «Mes oreilles retentissent encore du sinistre roulement des tambours.... » Deux jours après l'épouvantable attentat, il partait pour Calais, puis pour l'Angleterre.

À Londres, l'abbé de Beauregard fut reçu avec honneur. Les nouvelles qu'il apportait, son titre de grand vicaire d'un diocèse où les Vendéens s'illustraient déjà par leur résistance héroïque, ne tardèrent pas à concilier l'estime générale. Aussi, quand la Convention, à qui les crimes ne coûtaient plus, eut fait périr la reine Marie-Antoinette, les évêques français décidèrent qu'un service solennel serait célébré pour la victime. L'office fut chanté dans la chapelle du château de M<sup>me</sup> Smarth, et M. de Beauregard fut choisi pour prononcer l'oraison funèbre. Beaucoup de protestants y assistèrent, touchés autant par la majesté des cérémonies que par la beauté du discours qu'ils entendirent. M<sup>me</sup> Smarth fut si contente de l'orateur qu'elle le fit venir chez elle. Écoutons-le raconter cet épisode :

«Elle me fit de grands remerciements pour le service que je venais de rendre, disait-elle, à la religion ; puis, étant montée dans son appartement, elle en descendit, tenant à la main une croix d'or : «Vous serez évêque un jour, me dit-elle, voilà votre croix de reliques ; nous l'avons toujours conservée dans notre famille ; elle y était avant Henri VIII». Je fus très touché de cette marque de bonté ; mais, ne pensant assurément pas que je serais jamais évêque, je l'ai donnée à ma nièce, Julie de Curzon».

Cependant, l'insurrection de la Vendée que le gouvernement anglais cherchait à garder secrète, surtout parmi les émigrés, commençait à tenir en échec la Convention et la France révolutionnaire. Comme il arrive parfois aux heures troublées, un certain abbé de Folleville, ancien vicaire de Dol-en-Bretagne, s'était glissé dans les rangs de l'armée. Quelques officiers vendéens l'avaient accueilli avec respect, d'autant qu'il se donnait comme évêque, et prétendait avoir été sacré en secret à Saint-Germain et envoyé par le Pape dans les diocèses de l'Ouest, avec le titre de vicaire apostolique. On le reçut sans contrôle ; mais instruit de ce qui se passait et du crédit dont jouissait le faux prélat en vertu de ses faux titres, Pie VI s'émut et voulut avertir les chefs de l'armée vendéenne du piège où ils étaient tombés. La lettre du Pape fut envoyée à Londres et la mission délicate de faire parvenir un pareil message fut confiée à l'abbé de Beauregard.

Déjà, Mgr de Mercy, évêque de Luçon, avait renouvelé les pouvoirs les plus étendus à son ancien grand vicaire, honoré d'une si difficile mission ; mais, là encore, le gouvernement britannique mit tant d'entraves que M. de Beauregard ne put quitter l'Angleterre.

Il fallut se résigner. L'occasion d'offrir sa vie pour l'Église et la France ne tarda point à se représenter. Au mois d'avril 1795, il était à Londres, souffrant d'une sciatique, quand Mgr de Hercé, évêque de Dol, le mande en toute hâte :

« Craignez-vous la mort, M. l'abbé, lui dit le prélat ?

- Monseigneur, je la crains comme tous les hommes ; mais, s'il faut exposer ma vie pour l'accomplissement d'un devoir, j'espère avoir le courage de le faire.

- Eh bien ! reprit l'évêque, il s'agit d'aller trouver le général de Charette et le prévenir de la prochaine descente des émigrés à Quiberon.

- J'irai ! dit simplement M. de Beauregard.

Quelques jours après, ayant reçu les instructions de M. Pitt, le grand vicaire s'embarquait pour la France.

Il le croyait, du moins ; mais, par une fourberie, des politiques anglais, le vaisseau reçut au moment de partir une autre destination et vint échouer en face de Lisbonne, d'où l'on renvoya M. de Beauregard en Angleterre.

#### IV. MISSION EN VENDÉE

Cette politique cauteleuse, ces retards calculés furent pour beaucoup dans l'issue de la fatale expédition de Quiberon. Ce ne fut qu'au mois de juin 1795, sur le navire qui portait la première division des troupes destinées au débarquement sur la côte bretonne, que M. de Beauregard put enfin quitter l'Angleterre. Le capitaine qui devait le déposer en Vendée refusa d'accomplir sa mission jusqu'au bout. Jetant dans une barque l'abbé de Beauregard, MM. de Kersabiec, de la Bastière, Baschet et l'abbé de Gruchy, Anglais d'origine, mais ancien vicaire dans la Vendée, il les abandonna en face de Saint-Jean-de-Mont. C'était la nuit et le vent soufflait en tempête. Plusieurs fois la frêle embarcation faillit être submergée, mais Dieu veillait, et, après mille périls, la barque toucha cette terre célèbre de la Vendée.

Quelles émotions, mais quelles angoisses ! La lune qui commençait à luire montrait çà et là les silhouettes des gendarmes de la République. Il fallait traverser une assez longue bande de ces terres qu'on appelle le Marais, pour rejoindre, à Belleville, Charette et ses braves. Conduite par la Providence, la petite troupe y parvint le 11 juillet, à sept heures du matin, se cachant le jour et ne marchant que la nuit.

M. de Beauregard remit au général les dépêches qu'il apportait, hélas ! tardivement, et, aussitôt sa mission politique accomplie, il redevint apôtre, car, au fond, cette ambassade n'avait été dans sa pensée que le prétexte à une mission plus haute. En vain Charette voulut-il le retenir. Le prêtre, un bâton à la main, s'éloigna et se mit à la recherche des membres de son clergé persécuté et proscrit, heureux de pouvoir se fixer là où il aurait plus de périls à vaincre et plus de bien à faire.

Cette double condition se rencontrait alors à peu près partout. Pendant qu'il poursuivait ses recherches, M. de Beauregard vint d'abord à Saint-Laurent-sur-Sèvre, où quelques Sœurs de la Sagesse maintenaient encore la règle du bienheureux de Montfort, sous la direction de M. Supiot, leur supérieur, et au milieu des ruines que la guerre avait multipliées. Peu après, il arrivait à Beaufou, dont le curé était âgé et infirme. Il se proposa pour être son vicaire. Le vieux prêtre crut d'abord à une plaisanterie. Il n'en était rien et l'on vit cet étonnant spectacle d'un homme investi des pouvoirs les plus étendus sur plusieurs diocèses, se constituer le vicaire d'une des plus petites paroisses du Bocage.

C'est pendant qu'il exerçait cet humble ministère qu'il réunit en synode soixante prêtres vendéens, dans la belle église du Poiré. Nous aurons occasion d'en parler par ailleurs.

Cependant, l'armée républicaine, sous la conduite du général Hoche, gagnait du terrain. Les courses du grand vicaire de Luçon n'avaient été que fatigantes, elles allaient devenir dangereuses. Obligé de fuir à l'approche de l'ennemi, M. de Beauregard se cacha quelque temps dans la forêt de la Chaise-le-Vicomte. Là, dans une baraque en planches, couverte de chaume et à moitié creusée dans le sol, en compagnie des abbés de Charette, d'Esgrigny et quelques autres, il séjourna deux mois.

« Le dimanche, raconte son biographe, la table du sacrifice était mystérieusement dressée dans ce lieu sauvage ; des sentinelles vigilantes étaient placées aux extrémités de la lande déserte ; quelquefois même, pour plus de sûreté, un homme gravissait au sommet du plus élevé des arbres voisins et observait les environs : agenouillés çà et là dans les hautes bruyères, les fidèles priaient, et, silencieux, gardaient le secret de la solitude.

Alors, vêtus des ornements les plus déplorablement pauvres, le prêtre venait célébrer l'éternel sacrifice, et, quittant ses sabots pour ne pas profaner le rustique sanctuaire, c'était les pieds nus ou garantis par des lambeaux de nous ne savons quoi, qu'il se tenait devant la divine Victime. Puis, sortant un à un des broussailles, les Vendéens s'avançaient pour recevoir leur Dieu, et s'en allaient ensuite mourir pour leur roi ».

Après ces deux mois de privations, la cachette des proscrits fut découverte, et M. l'abbé de Beauregard tomba aux mains du Général Spithall, qui lui apprit la mort de son frère, à Quiberon, et le traita avec respect.

« Quel âge avez-vous, me dit-il ? - Quarante-cinq ans.

- Quel est votre grade ? - Vicaire de Beaufou.

- Vous n'avez pas fait beaucoup de chemin !

- Oh ! mon curé est vieux, je passerai peut-être bientôt à la cure. Il se mit à rire et me relâcha ».

M. de Beauregard revint alors à Beaufou et reprit son ministère de paix avec autant de courage que de prudence. Son caractère plaisait aux généraux républicains eux-mêmes et souvent on les vit se mêler aux fidèles qui assistaient à ses offices.

A la fin de 1796, les dispositions changèrent et les difficultés grandirent.

Faut-il le dire ? la persécution, cette fois, vint d'un prêtre apostat ! Le trop fameux Dillon, curé du Vieux-Pouzauges, l'un des trois prêtres qui, les premiers, passèrent au Tiers-Etat, s'était fait l'ennemi personnel M. de Beauregard. Il n'eut pas honte de demander plusieurs fois sa tête aux commissaires de la République. Averti du danger qu'il courait, le vicaire de Beaufou vint se cacher à Nantes, chez les dames Mercier. Il y resta trois mois, n'ayant pour toute compagnie qu'une petite paysanne de trois ans.

Là, comme autrefois à Poitiers, il eut la joie de convaincre un groupe assez considérable d'ecclésiastiques renfermés au Bouffay, ce péristyle de la mort, que le martyre était préférable à l'apostasie.

Cependant, l'inaction pesait à cette âme vaillante. M<sup>lle</sup> de la Corbinière lui fit savoir dans sa cachette que la paroisse de Beaufou l'attendait. Il se résolut donc à reprendre sa vie errante ; mais il apprit en route qu'un piège lui était tendu et qu'on allait s'emparer de lui à Fontenay. Il se décida à revenir à Moulinet près de sa mère.

Cette mère vénérable, il l'avait laissée prisonnière quatre ans auparavant ; les révolutionnaires s'étant un peu relâchés, elle n'était plus que suspecte. Près d'elle, il oublia les persécutions et les fatigues de son apostolat. D'ailleurs, le Directoire et les Cinq-Cents avaient assez à vider leurs querelles intestines et il s'établissait une tolérance relative. A Poitiers, plusieurs oratoires s'ouvraient discrètement. Survint le Carême de 1797, M. de Beauregard, usé par les fatigues de l'exil, vint prendre quelque repos au château de Curzay, près Lusignan, chez son ami M. de Chassenon. Le château possédait une chapelle dévastée ; on l'approprià à la hâte. Mais, sitôt que dans la contrée le bruit courut qu'il y avait un prêtre à Curzay, toute la population s'ébranla : malgré l'état de sa santé, le zèle de M. de Beauregard le porta à commencer une mission.

Dénoncé pour ce crime, le saint prêtre, accompagné par M. de Chassenon, parut une fois encore devant les tribunaux de Poitiers qui furent impitoyables et condamnèrent ces deux coupables à six mois de prison et à 500 livres d'amende. L'amende était peu de chose ; mais la prison, c'était, dans un avenir prochain, la guillotine ou la déportation. En entrant dans cette prison d'où son frère était parti pour aller à l'échafaud, M. de Beauregard eut les plus sinistres pressentiments. Écroué le 29 septembre 1797, il recevait peu après notification d'un arrêté signé Barras qui le condamnait à la déportation.

## V. LA DÉPORTATION

Le 7 janvier 1798, placé sur une charrette entre deux gendarmes, M. de Beauregard s'achemina vers Rochefort, en compagnie de M. de Bruneval, vicaire général de Poitiers et de M. Limousin, prêtre de Niort, âgé de près de 80 ans et qu'il fallut porter jusqu'à la pauvre charrette. Nous laissons maintenant la parole au vénérable déporté. A la sollicitation des siens, il consentit à recueillir ses souvenirs et à laisser sous le titre de *Mémoires* le journal de ses douleurs :

«Nous gagnâmes Rochefort par Saint-Maixent, Niort, Mauzé et Surgères, par des chemins affreux et par une neige épaisse. On nous conduisit à la commune ; la municipalité nous reçut avec civilité et même des égards. Elle nous assura que nous ne serions pas embarqués sur-le-champ et que nous aurions le temps de faire des réclamations. M. Limousin fut envoyé à l'hôpital, et M. de Bruneval et moi fûmes envoyés en réclusion à l'ancien hôpital de la marine.

Nous trouvâmes environ 60 déportés, dans la prison de Saint-Maurice. Nous eûmes dans une salle commune chacun un grabat, le pain et les munitions de la marine. Quelques-uns d'entre nous étaient nommés tour à tour pour aller vider les baquets de propreté déposés dans un réduit au milieu de la salle. Ce séjour était d'ailleurs malsain par le voisinage d'un canal rempli de vase infecte, et l'air resserré par les bâtiments ne se renouvelait pas.

En arrivant dans cette prison, nous fûmes reçus par M. Mutel, curé du diocèse de Toul, homme vénérable ; les déportés l'avaient nommé leur président, et il était chargé de maintenir un règlement de police. Je trouvai des ecclésiastiques de Luçon, et parmi eux deux curés distingués. Parmi les laïques, je fis connaissance avec M. Dulaurent, conseiller au Parlement de Bretagne, mort depuis entre mes bras à la Guyane ; je trouvai M. Guéry de la Vergne, brave officier vendéen, qui m'avait reçu le premier quand je rentrais dans le diocèse de Luçon, en 1795. Il était aussi bon chrétien que bon soldat.

Les autres laïques, sans principes et gens irréguliers, nous donnèrent beaucoup à souffrir.

Les prêtres étaient divisés en trois classes. Un tiers au moins était composé de prêtres révolutionnaires, constitutionnels, assermentés et même mariés. Ils étaient déportés pour des faits particuliers et étrangers à la religion. Ils étaient victimes de la vengeance et des inimitiés particulières. Un tiers était composé de prêtres rétractés, mais suspects dans leur retour et entachés des serments subséquents à celui de Constitution. Nous avions encore un certain nombre de gens à talent, musiciens, mathématiciens, antiquaires, poètes, littérateurs. Un prêtre de Bretagne parlait toutes les langues ; ce qu'il savait le moins était le français.

Notre situation était très gênée. L'espace qui nous renfermait devint plus étroit par les déportations successives. On coucha deux à deux ; puis l'espace du milieu fut encombré par des lits. Nous sortions peu ; l'air était infecté par la multitude, la fumée de tabac et les baquets. Le règlement commandait que la salle fût balayée tous les matins ; malgré cette précaution, nous étions dévorés d'insectes, même au milieu de l'hiver. Les aliments étaient exigus et mauvais ; une livre et demie du pain des soldats, une livre de viande, et les jours maigres quelques légumes. On ajouta quelques secours à notre cuisine ; il nous vint des bienfaits de La Rochelle. On envoya de cette ville du linge, des habits, des livres et de l'argent. C'était M<sup>me</sup> de Tally qui provoquait ces charités ; M. Mutel désira la Sainte Eucharistie et on nous la procura. Ce bienfait resta secret à cause des dissidents. On ne se communiquait qu'aux "fidèles".

Nous avions un grand nombre de Belges ; ils étaient riches, et se faisaient faire un assez bon ordinaire, ils ont toujours fait une société séparée ; ils étaient très unis entre eux, et leurs mœurs étaient différentes de celles des autres prêtres déportés. Ils ne s'enivraient jamais, mais ils buvaient beaucoup et souvent. Ils prétendaient gagner une indulgence en buvant un coup de vin, après le repas. Souvent, ils finissaient en buvant un verre de liqueur forte, surtout de l'eau-de-vie. Ils usaient de mets très extraordinaires ; je les ai vu souvent manger une soupe au vin, au lait, aux œufs, avec sucre et épices ; ce ragoût m'a paru très mauvais. J'excepte de ce régime un petit nombre parmi ceux qui étaient avec nous, particulièrement M. Moens, vicaire général du diocèse de Bruges, dont le souvenir doit être toujours cher à ceux qui savent estimer un prêtre de Jésus-Christ.

Plusieurs déportés arrivèrent malades dans les prisons ; chaque mois et même plus souvent les officiers de santé y venaient faire des visites. Ces hommes publics n'envoyaient que très difficilement à l'hôpital. Ils ne nous approchaient jamais qu'avec préjugé ; ils nous disaient souvent des paroles injurieuses, quelquefois intolérables à entendre à des prêtres.

Les officiers de l'hôpital n'étaient pas plus humains ; ils jetaient la plupart du temps un regard de pitié sur les malades, ou passaient sans les voir. Je fus envoyé à l'hôpital, malade de fièvre ; l'officier de santé me dit : *Oui, vous avez la fièvre, mais c'est de peur !* Au bout de six jours, j'en fus chassé. Quelques mois après, j'y rentrais pour un gros rhume et un crachement de sang ; l'officier de santé ne daigna pas me regarder, et je ne dus quelque soulagement qu'aux officiers en sous-ordre et à la charité des Sœurs, qui sont de la Congrégation des Filles de Saint-Vincent. Elles étaient 50 à l'hôpital et avaient deux autres maisons à Rochefort. La Sœur Elisabeth Fournier était la supérieure. Elle est restée à son poste pendant toute la Révolution et, fidèle à sa foi et à ses devoirs, elle a couru des dangers sans nombre».

## VI. A BORD DE LA «BAYONNAISE»

Si douloureux que fût le séjour à Rochefort, c'était encore la patrie, c'était encore la France. Après sept mois d'attente, l'heure vint de lui dire adieu. Diverses influences s'agitaient à l'insu du prisonnier pour le faire rendre à la liberté ; ces influences auraient au moins retardé le départ ; malheureusement, une lettre d'Espagne, et signée de Mgr de Coucy, évêque de La Rochelle, qui confirmait à M. de Beauregard tous ses pouvoirs de vicaire général, fut interceptée et précipita le dénouement. D'autre part, au commencement de juillet, un des codétenus, Richer-Sérisy, dont «*l'argent avait limé les fers*», s'évada et répandit un mémoire contre le système odieux de déportation, adopté par le Directoire. Ce mémoire eut trois éditions en quelques jours ; les commissaires, exaspérés, ne gardèrent plus de mesure et le départ fut résolu.

Nous ne redisons pas les douleurs de la séparation. Le départ eut lieu le 1 août 1798, à bord de la *Bayonnaise*, qui comptait 120 déportés, dont douze laïques condamnés pour crimes ; le surplus se composait de prêtres subdivisés eux-mêmes en diverses catégories.

Voici la description de leur installation à bord : «J'avais été nommé syndic des déportés et choisi par eux-mêmes sur l'invitation qu'en avait fait le capitaine. Notre poste était dans l'entrepont, qu'il occupait en grande partie; il était grillé aux deux bouts, fermé à clé pendant la nuit et gardé par des sentinelles ; il était divisé au milieu, et les malles étaient placées dans le pourtour. Il y avait vingt-cinq matelas, posés sur le plancher pour les infirmes, et divisés dans les deux côtés; on s'y plaça deux par deux. Le reste de l'espace était occupé par des hamacs suspendus dans toute l'étendue. J'avais un matelas, j'obtins la permission de le placer près d'une grille, à condition de le relever pendant le jour. Je le partageai avec un camarade nommé M. Désanneau. Il y avait dans cette place l'avantage d'avoir un peu d'air la nuit ; mais elle était peu éloignée du four, qu'on allumait chaque jour ; j'avais près de moi les horribles baquets de propreté, et pour y atteindre, une partie des déportés me passait sur le corps. La première nuit fut infecte et brûlante. Les hamacs étaient si pressés, que ceux qui ne suivaient pas l'ordre du rang pour s'y rendre, ne pouvaient qu'à peine s'y insinuer et n'y parvenaient qu'en rampant. L'étage était très bas et les hamacs si courts, qu'ils formaient un demi-cercle sous le poids de ceux qui y étaient placés, les pieds et la tête élevés d'une manière très incommode. Une sueur continuelle baignait les déportés, et la nuit était troublée par des gémissements. On nous plongeait dans cet abîme vers les six à sept heures du soir ; un maître d'équipage en donnait l'ordre en criant: *A bas les déportés !* Et ils gagnaient, en gémissant, leur tombeau. Je n'oublierai jamais la première nuit que je passai dans cet antre brûlant. Je me vis déporté, subitement arraché à ma patrie, à mes amis, à mes parents, à tant de personnes dont je réglais la destinée ! La seule consolation de mon malheur m'était ôtée, celle de faire mes adieux. Mon cœur me reporta au milieu de ma famille ; je voyais ma pauvre mère blessée de cette séparation cruelle, et sans espérance de me revoir jamais sur la terre.

Je m'endormis sur la fin de la nuit, et je dormis en paix. A six heures, une voix dure s'écria : *Sortez !* Et tout en sueur, nous passons subitement à l'air froid de la mer.

Durant les premiers jours, après qu'on avait enfermé notre entrepont, on nous y enfermait encore, et nous n'avions, par la règle, qu'un tiers des nôtres sur le pont ; encore ne pouvions-nous nous tenir que sur l'avant ; des sentinelles nous gardaient à vue pour nous empêcher de passer nos limites gênantes. Cette sortie par tiers n'était jamais fidèlement exécutée ; c'était presque toujours les mêmes; les hommes discrets ne sortaient presque jamais. Quelques déportés ne tardèrent pas à tomber malades : il en mourut deux pendant la nuit : l'un d'un coup de sang, l'autre fut suffoqué par la chaleur. Nous recueillions avec soin pendant le jour l'eau qu'on ne nous distribuait qu'avec économie, et en petite quantité. Nous y mêlions un peu de vinaigre pour étancher la soif brûlante pendant ces longues et douloureuses nuits. Nous étions dans le temps le plus chaud de l'année, et nous avançons vers le Sud. La nuit que mourut ce déporté, qui était très voisin de ma couche, il me dit :

« Ah ! M. de Beauregard, ayez la charité de me donner de l'eau ; je meurs de soif.

- Gardez-vous-en bien, me dit mon compagnon, nous allons mourir cette nuit».

Je lui dis : «Ce pauvre prêtre est malade et nous avons au moins un peu d'air».

Mon compagnon lui remit notre provision, et il nous remercia bien. Pendant la nuit il se plaignait cesse, il troubla notre sommeil. Quand le jour vint, il ne se plaignait plus ; je crus qu'il dormait ; il était mort, tenant suspendue à son bras notre bouteille. Ah ! si j'eusse refusé de lui donner ce soulagement, je serais mort de honte et de douleur.

Les aliments qu'on nous distribuait auraient seuls suffi à nous rendre malade. Le dîner consistait dans une portion de viande salée, quelquefois de la morue, mais rarement ; les soirs, des fèves nommée *gourganes*, mais noires et pourries ; une chopine de vin, une chopine d'eau et du biscuit. On distribuait ces détestables aliments dans des seaux de bois, nommés gamelles, lesquels n'étaient jamais lavés. Mais la viande me faisait bondir le cœur à la voir seulement ; surtout le lard et le biscuit qui étaient remplis de vers.

Cependant, l'équipage n'était pas mal disposé pour nous. Si les gens avaient de l'humeur de cette mission, ils n'étaient pas sans pitié. Le capitaine Richer nous parlait rarement ; cette retenue était très convenable ; mais il avait commis le soin des déportés à son second, M. Pottier de la Houssaye, duquel j'ai eu particulièrement à me louer.

Ces soins et cette tolérance de l'équipage étaient compensés par des gênes extrêmes et des souffrances de toute espèce. La plus continuelle était d'être dans un cachot perpétuel ; un bruit qui ne cessait jamais ne nous laissait ni recueillement ni repos. Jamais un moment de silence, jamais un lieu où pouvoir se retirer un instant ; pas un trou, pas un coin, où l'on pût s'asseoir : j'en étais accablé. Si nous tentions de descendre dans notre entrepont, les poux y étaient en fourmilière. Hélas ! partout nous en étions dévorés ! Si nous nous mettions sur le pont, on nous passait sur le corps, et le soleil nous dévorait. Presque pendant toute la traversée, j'étais appuyé sur un canon, c'était mon canapé ; j'y ai souvent pris mon sommeil. A la fin, un contre-maître m'offrit un petit coffre ; je l'achetai pour avoir un siège, à condition qu'il resterait à sa place. Je fis part de mon trésor à mon ami Désanneau ; nous pouvions au moins dans le monde jouir chacun de deux pieds d'espace qu'on ne nous disputait pas. Il faut avoir senti notre misère pour imaginer combien un coffre, qui coûta 15 francs, rendit deux hommes heureux !

Jusqu'ici, je n'ai point dit que nous avons repris nos exercices religieux ; ils furent demandés ou adoptés par tous les déportés. Nous honorâmes notre situation aux yeux de tout l'équipage, témoin de notre régularité en ce point.

Une fois, deux soldats chantèrent quelque air d'église ; il passa par la tête d'un sous-officier de leur demander une messe entière. Ils avaient des voix très belles ; ils chantèrent toute la messe de Dumont . on les écouta en silence. Ces souvenirs affligèrent les déportés, plusieurs en versèrent des larmes. Ainsi se passaient nos tristes nuits et nos jours douloureux.

Déjà les fièvres et les maladies devinrent communes parmi les déportés ; ceux qui n'en étaient pas atteints étaient accablés, sous un ciel brûlant et parmi les calmes, qui rendirent notre trajet très long ; nous avons le soleil droit sur notre tête. Je crus devoir, en ma qualité de président, me livrer aux soins des malades. Six furent victimes de l'air infect et brûlant, et un grand nombre des autres ne

tarda pas à périr quand ils furent à terre. Je tombai moi-même malade ; c'était une fièvre lente ; elle me valut d'être pendant huit jours au régime des infirmes, et j'obtins pendant cette semaine deux verres de tisane, un peu de soupe à dîner et, le soir, un peu de pain.

Enfin, plusieurs malades succombèrent. Je les confessai tous ; un d'eux ne reçut pas ce secours. Un jeune chirurgien mal avisé lui donna, en une dose, l'émétique préparé pour six personnes : il ne parla plus, et le lendemain il était mort. Je confessais ouvertement mes pauvres confrères ; je leur administrais publiquement le sacrement de l'Extrême-onction, et quand ils étaient décédés, nous célébrions leurs obsèques et nous récitons près du corps les offices de l'Église. L'état-major toléra et respecta même cette pratique d'attendre la fin des prières, auxquelles il répondait. Alors le corps était placé sur une planche destinée à cet office, et était lancé à la mer, par le sabord de la cuisine, tout près du beaupré».

## VII CAYENNE - SOUFFRANCES - RETOUR.

Nous sommes contraint d'abrèger une foule de détails et il nous faut dire, sans autre citation, que le 22 septembre 1798, après une traversée de soixante-dix jours, les survivants aperçurent enfin la terre de l'exil, exil qui ne devait offrir à plusieurs qu'un tombeau. Au moment de descendre, M. de Beauregard réunît autour de lui tous les prêtres et leur fit en latin une longue exhortation ; il confia à quelques-uns des pouvoirs plus étendus qu'il tenait de Monseigneur de La Rochelle.

A son retour à Rochefort, le capitaine Richer, qui commandait la *Bayonnaise*, après avoir fait le plus grand éloge de M. de Beauregard, ajoutait ce détail inédit :

«Je ne dois pas passer sous silence une action qui dénote la générosité de son cœur. Parmi les déportés, il y en avait beaucoup qui n'avaient pas le sou et qui se voyaient exposés à la misère absolue. Il proposa à ses confrères, et les détermina par son exemple, à mettre en commun toutes leurs bourses et à partager la somme totale entre tous, ce qui fut fait, et chacun a eu 360 francs».

Enfin on descendit à terre. Toute la ville de Cayenne était en émoi et la curiosité avait rempli le port et les rues. Les déportés, conduits par M. de la Houssaye, furent dirigés sur l'hôpital. Quelle joie quand ils virent dans la salle la blanche cornette des Sœurs de la Charité ! (Trouverait-on bien, même aujourd'hui, des infirmières laïques pour ces lointains hôpitaux ?) «Changez d'habits, mes bons messieurs, dit une douce voix ; jetez les vôtres ; couchez-vous, vous avez tant besoin de repos !» On nous apporte des légumes, des œufs, du vin et du pain blanc comme la neige. De grands soins, peu de paroles. Nous passâmes une nuit délicieuse. Le lendemain, la supérieure, Sœur Catherine Peynier, m'introduisit dans un petit réduit très proprement tenu. «Voici, me dit-elle, où repose Celui pour la cause duquel on vous exile». Je tombai à genoux, je retrouvai le Dieu de ma mère, je lui consacrai ma vie, ma famille et ma patrie. «Vous me le donnerez bien quelquefois, ajouta la supérieure, car vous aurez le bonheur de célébrer la messe».

Après quelques jours passés dans ce saint asile, M. de Beauregard, toujours souffrant, fut réclamé par une famille, jadis très riche, du nom de Dunézat, qui possédait une habitation dans l'île et une maison dans Cayenne. M<sup>lle</sup> Dunézat l'accueillit avec bonté et lui dit qu'un arrêté du Directoire s'opposant à ce qu'elle pût le recevoir sur le territoire même de Cayenne, elle lui réservait une retraite chez un mulâtre nommé Séverin, dans une habitation peu éloignée de Cayenne. «Je trouvai chez elle, dit M. de Beauregard, un officier distingué, M. de Morsy. Celui-ci m'instruisit du sort de plusieurs déportés de fructidor, Barthélemy, Barbé-Marbois, Laffont, Ladebat, Pichegru, Billault-Varennnes et Collot-d'Herbois. Ce dernier était mort à l'hôpital sans donner le moindre signe de repentir.

Enfin, il me fallut effectuer mon départ. Un matin, je quitte l'hôpital. Deux nègres s'étaient chargés de me conduire à ma nouvelle destination. Nous traversâmes la rivière presque droit devant Cayenne. En une heure et demie, je touchais terre sur la côte. La chaleur était extrême. Nous parcourions un terrain fangeux qui exhalait une odeur de soufre, puis nous tombâmes dans des sables brûlants. Cette route, la seule qu'on puisse parcourir à pied, conduit à Sinnamari en traversant les rivières de Maccouria et les autres. Après une heure de marche, j'aperçois quelques misérables cabanes ; je demande si je suis près de mon logement :

«Pas encore, me dit mon jeune nègre, ça habitation *Misère*, vous voir tout à l'heure votre habitation *Tout-y-manque*, qui est à Séverin ; vous prendre courage !»

J'aperçois parmi ces sables entre des forêts éloignées et le rideau d'arbres qui bordent la côte fangeuse, petite plaine aride et au milieu une cabane ; mon nègre me dit . « Ça habitation Séverin, mon père». Je déterminai mon logement dans une espèce de réduit, au milieu, et pour quelque argent j'obtins des nègres que la curiosité rapprocha de moi, d'aller chercher mes effets. Ils furent fidèles ; je tendis mon lit et je dormis. A mon réveil, je me trouvai véritablement déporté et je me dis : «Pour cette fois, me voici seul au bout du monde !» Je voulus faire à Dieu le sacrifice de ma situation, et je m'étais mis à genoux. Je n'avais pas cette défense de la nuit qu'on nomme moustiquaire ; les insectes me brûlent, troublent ma prière ; je suis forcé de l'achever en plein air».

M. de Beauregard raconte que sa plus amère douleur dans cet exil lui vint du caractère aigri de ses deux compagnons : l'un était Vendéen et l'autre Breton ; mais il y avait entre eux si peu de sympathie que la cohabitation devenait particulièrement pénible. Qu'on y ajoute la description suivante de leurs tourments physiques et l'on aura l'idée de ce que souffrirent les confesseurs de la foi :

«La terre sablonneuse sur laquelle était construite notre cabane était brûlante, et le sable réfléchissait la chaleur jusqu'à nous étouffer. A quelques pas de nous, un rideau d'arbres, une forêt située dans les marais, nous séparaient de la mer, interceptaient l'air, et nous étions privés de la fraîcheur de la brise. Nous n'avions pour nous retirer qu'un coin dans cette case très basse, et pour société, que des nègres voleurs qui nous haïssaient. La nuit, qui nous apportait quelque fraîcheur, nous livrait à un tourment qui ne peut guère être apprécié que par ceux qui ont habité la Guyane.

A peine le soleil était-il baissé que de ces marais infects, placés entre la mer et nous, sortaient des nuées de maringouins de diverses espèces, dont les piqûres nous brûlaient comme des étincelles de feu. D'énormes crapauds nous disputaient notre logement où les serpents s'insinuaient quelquefois ; les scorpions se mêlaient parmi mes livres. Des fourmis de toute espèce dévoraient nos aliments et nous-mêmes, et pour peu que nous n'eussions pas le soin d'isoler nos comestibles dans des vases d'eau, ils étaient bientôt infectés et inutiles. Des *ravers* ou caquerlaques s'insinuaient partout et mangeaient nos habits et nos chaussures, et les poux de bois mangeaient dans une nuit une partie de notre linge. L'habitude et la nécessité de nous tenir dans la cendre nous fit dévorer par les *chiques*. C'est une véritable puce, d'une extrême petitesse, qui s'insinue dans la peau par un des pores qu'elle dilate : elle y dépose un sac d'œufs ; on les retire avec une pointe d'épingle ou celle d'un canif, mais avec douleur. J'en ai retiré quelquefois vingt, et cette opération, à laquelle j'étais peu habile, me mettait les pieds en sang. La Guyane renferme tous les insectes du monde, mais ils étaient réunis à *Tout-y-manque*.

Cependant la religion vint consoler notre exil. Nous dressâmes un autel ; il était pauvre, mais bien tenu. Je consacrai la pierre et offrîmes dans cette humble cabane la Victime de paix qui doit S'immoler dans tous les lieux du monde. Nous devancions le soleil, pour en ôter la connaissance aux nègres. Cette grande action nous réussit ; elle me donna la paix ; pouvais-je être si lâche de me plaindre, quand Dieu m'accordait la plus douce consolation du monde ? Nous récitons notre office en commun et à des heures réglées. Nous nous fîmes des occupations, nos malheurs devinrent plus tolérables. Nous élevâmes des poules.

Une nuit, brûlé de feu et d'insomnie je me jetai au bain ; j'étais sans lumière ; en sortant, je pris une serviette que je jetai sur mes épaules ; elle était pleine de fourmis. Un linge embrasé ne m'eût pas fait plus de mal ; elles s'attachèrent sur moi, et je ne vis la cause de ma douleur insupportable qu'avec la lumière : c'était la robe de Déjanire. Enfin, puisqu'il faut la nommer, c'était la gale que j'avais gagnée dans le vaisseau et qui s'était développée. Un habitant qui vint me voir au passage me le déclara et me plongea dans la consternation. J'allais partir pour l'habitation ; comment m'y faire guérir ? J'aurais désiré aller à Cayenne, mais j'en avais été chassé ; comment oser y revenir ? On imaginera ma peine et mon incertitude... Je me logeai chez M<sup>lle</sup> Dunézat, et je me mis entre les mains d'un officier de santé qui jouissait de considération. Malheureusement pour moi, il usa sur moi de nouveaux remèdes, il me traita avec l'oxygène. Je prenais des boissons acides qui pensèrent me perdre la tête. Un mois se passe, il faut encore présenter une pétition, elle est répondue de mauvaise grâce. Des ulcères très malins s'ouvrent en sept endroits ; Job n'était pas plus misérable».

M. de Beauregard guérit enfin. Mais que de détails piquants ou lamentables nous sommes forcé d'écarter de ce trop court récit. Cependant, le terme de l'exil approchait. Le 25 août 1800, c'est-à-dire après 25 mois de séjour dans ces climats meurtriers, le saint proscrit s'embarquait sur le brick le *Victorieux*, à destination de la France. En approchant de Bordeaux, la frégate qui le portait fut assaillie par les Anglais, capturée et conduite dans le port de Lisbonne. M. de Beauregard fut reçu dans un couvent de Capucins de la ville, avec les honneurs dus à ses glorieux combats. De Lisbonne, il se rendit à Madrid, puis à Guadalajara, où Mgr de Coucy, évêque de La Rochelle, l'accueillit comme un frère, mais lui fit pressentir sa résistance au Concordat dont le premier Consul s'occupait activement. Enfin, par Bayonne et Bordeaux, le 21 janvier 1801, M. de Beauregard arrivait à Poitiers, près de sa mère.

La vénérable octogénaire semblait n'avoir attendu que les joies suprêmes de ce retour ; l'année suivante, le 21 avril 1802, elle s'éteignait doucement dans le Seigneur, âgée de 83 ans, et en présence de tous ceux des siens que la Révolution ne lui avait pas ravis. La même année, le 25 septembre, l'abbé de Beauregard était atteint par un double deuil ; ses frères Emmanuel et Charles mouraient entre ses bras.

Accablé par tant de douleurs, brisé par tant d'émotions, le noble confesseur va-t-il demander au repos de réparer ses forces ? D'autres l'eussent peut-être désiré, mais lui, considérant combien sont peu nombreux les ouvriers évangéliques et combien est dévasté l'héritage du Seigneur, se remet à l'œuvre et nous allons le suivre sur les nouveaux théâtres où son zèle l'attire et où l'appelle la voix des évêques et du Souverain Pontife.

#### VIII. CURÉ A LA CATHÉDRALE DE POITIERS - ÉVÊQUE D'ORLÉANS

M. de Beauregard, devenu libre de tout engagement envers les Églises de Luçon et de La Rochelle, se consacra tout entier à celle de Poitiers. Malgré ses humbles résistances, il fut, en 1803, nommé curé de la cathédrale et vicaire général du diocèse par Mgr Bailly.

Dans ce nouveau poste, la popularité de M. de Beauregard devint immense. Affable pour tous, mais surtout pour les petits et les pauvres, généreux jusqu'à la prodigalité, il fut le père de cette grande paroisse. Rien de plus modeste que sa demeure, rien de plus humble que son mobilier, rien de plus pauvre que ses habits. Encore ne les gardait-il pas !

Un jour, un malheureux frappe à sa porte.

«Monsieur le curé, dit-il, je suis pieds nus.

- Tenez, mon ami, dit le saint prêtre, en ôtant de ses pieds son unique chaussure, allez et ne dites rien !» Peu après, la gouvernante rentrait

«Ma bonne fille, dit le curé, allez donc me chercher à crédit une paire de chaussures ; je les payerai bientôt, et il faut que je sorte, on m'attend à la cathédrale !»

Après plus d'un demi-siècle, on se souvient encore à Poitiers des prônes que le saint prêtre adressait à son peuple. C'étaient de petits chefs-d'œuvre de doctrine, de clarté, de vigueur apostolique et de palpitant intérêt. Les traits, parfois très vifs, les anecdotes piquantes passionnaient son auditoire. Un prédicateur, qui fut célèbre à Poitiers, lui reprochait un jour de ne pas mettre assez de gravité dans ses instructions

«Je les fais rire, répartit M. de Beauregard, mais je les fais se confesser... On monte sur les confessionnaux pour vous entendre, moi j'aime mieux voir les auditeurs entrer dedans, quand je leur ai parlé !»

Tous, pourtant, ne se confessaient pas. Tous non plus ne venaient point l'entendre. Parmi ses paroissiens, il en était un qui en voulait surtout à sa vie ; c'était un corroyeur qui avait promis de le tuer. M. de Beauregard se rend un jour chez lui ; il trouve là sa femme qui fondait en larmes à la suite d'une scène violente.

«Où est votre mari ? lui demande-t-il.

- Ah ! monsieur le curé, il est là haut, bien en colère !

- Je désire lui parler.

- Ah ! monsieur, gardez-vous en bien, s'écrie cette malheureuse, il jurait encore ce matin que vous ne mourriez que de sa main.

- C'est égal, il faut que je lui parle».

Et, sans écouter les supplications de cette femme, qui le conjure de se retirer, il monte en tâtonnant le sombre escalier de bois qui conduit au galetas indiqué. La femme de l'ouvrier n'avait pas osé le suivre : «Mon Dieu ! mon Dieu ! n'y allez pas» criait-elle. Quand le corroyeur aperçut son curé :

«Que viens-tu faire ici, calotin ? cria-t-il.

- Vous embrasser !» dit le prêtre ; et il avait fermé la porte derrière lui. Alors on ne distingua plus que les blasphèmes et les imprécations du furieux ; puis, de temps en temps, il se faisait un silence faiblement troublé par les exhortations du courageux abbé qui parlait avec calme et dans la paix. Cette conversation dura une heure : ce fut une heure de tortures pour la pauvre femme qui attendait en tremblant le dénouement de ce drame. Enfin, on entendit la porte s'ouvrir : le prêtre avait vaincu ; il avait embrassé son ennemi, qui le

reconduisit jusqu'à la rue avec déférence et respect. A quelques temps de là, le curé de Saint-Pierre eut à confesser un pénitent de plus.

En 1810, Napoléon fit pressentir les intentions de M. de Beauregard ; il avait dit à Mgr de Pradt, évêque de Poitiers : «Vous avez dans votre ville un prêtre éminent ; qu'il se rapproche de nous et je lui offre l'évêché de Perpignan». La réponse de M. de Beauregard fut un refus très net, car l'épiscopat l'épouvantait et les gloires de l'Empire n'avaient pas fait chanceler sa foi de Vendéen.

Lorsque, en 1817, le roi Louis XVIII signa avec Pie VII un nouveau Concordat que la politique fit échouer, on rétablit plusieurs sièges épiscopaux, supprimés en 1801. M. de Beauregard avait été désigné pour celui d'Amiens et, peu après, pour celui de Montauban :

«Je ne saurais vous dire, Monseigneur, lui écrivait alors le cardinal de Périgord, grand aumônier de France, combien je me réjouis de vous voir associé à l'épiscopat ; j'espère que vous nous aiderez à relever les ruines du sanctuaire».

Il ne fallait rien moins que la pensée de ces ruines à relever et du bien à faire pour vaincre les répugnances du saint prêtre pour un si lourd fardeau. Mais l'opposition violente que le nouveau Concordat rencontrait dans les Chambres retarda l'envoi des bulles et rendit fort délicate la position des nouveaux élus.

Ainsi se passèrent trois années, tantôt à Paris, tantôt à Poitiers. Enfin, vers la fin de 1822, la mort de Mgr de Varicourt laissa vacant le siège d'Orléans, que Louis XVIII offrit aussitôt à M. de Beauregard. Le saint prêtre arrivait à l'âge où tant d'autres ont assez à porter le poids de leurs années et songent à la retraite ; il avait 73 ans. Il ne recula point et, le 6 mai 1822, il inclinait sa tête vénérable sous l'onction que lui conférait Mgr de Quélen, dans la chapelle d'Issy. L'archevêque de Paris était assisté par Mgr de Cosnac, évêque de Meaux, et par Mgr de Bonnald, évêque du Puy, le futur archevêque de Lyon. Outre le diocèse d'Orléans, Mgr de Beauregard reçut en même temps le gouvernement de celui de Blois, érigé en 1822, et qui n'eut de titulaire que l'année suivante.

Il suffit au nouvel évêque de se montrer à ses diocésains, pour gagner leur estime et leur affection. On le vit bien quand la maladie vint le visiter dès la seconde année de son séjour à Orléans. Les prières ardentes furent adressées à Dieu qui daigna les exaucer. Cette maladie, en démontrant la sympathie des fidèles pour leur pasteur, resserrait encore le lien qui les unira pendant près de vingt ans. Ce lien fut surtout très étroit entre l'évêque et son clergé.

«Venez, Messieurs, leur disait-il, en les invitant à la retraite, venez vous réunir avec moi dans le Cœur de Jésus-Christ ; c'est bien la plus douce consolation, la plus fréquente pensée de ma vieillesse».

Il ne suffisait pas, à cette époque surtout, de veiller à la sanctification des prêtres ; il importait encore d'en favoriser le recrutement. De 1824 à 1828, l'évêque fit tant d'instances qu'on lui rendit son Séminaire, transformé en caserne.

La révolution de 1830 fut un grand chagrin pour l'évêque d'Orléans. On sait comment la révolution chercha dans le renversement des croix le complément obligé de sa victoire : le préfet du Loiret écrivit au prélat pour l'inviter à faire enlever celle qui avait été plantée lors de la mission donnée à la ville épiscopale :

«Un évêque qui porte la croix sur sa poitrine, répondit M. de Beauregard, ne peut ni ne doit contribuer à son renversement. Il n'est pas en mon pouvoir de m'y opposer, mais je protesterai de toutes mes forces contre son enlèvement ou sa destruction».

La municipalité provisoire lui ayant fait faire la même invitation, il y répondit avec la même dignité. L'autorité révolutionnaire ne recula cependant pas devant cette profanation ; la croix fut abattue, transportée dans la cathédrale, au milieu de laquelle on l'étendit à terre. Le pieux évêque vint alors prier en réparation de cette insulte, et fit placer avec honneur l'étendard de son Dieu dans l'intérieur de la basilique.

L'évêque d'Orléans fut un des premiers à prémunir ses prêtres contre la séduction des doctrines de La Mennais. Avant même la condamnation des erreurs du célèbre publiciste, Mgr de Beauregard en avait signalé les dangers dans une lettre confidentielle à son clergé. La science du prélat, d'ailleurs, égalait sa bonté. Théologien solide, orateur puissant et populaire, antiquaire distingué, et par-dessus tout saint pontife, il jouissait parmi tous ses collègues de l'autorité la plus incontestée.

Cependant, la vieillesse était venue avec ses inévitables conséquences. Mgr de Beauregard allait avoir 90 ans. Sa conscience s'alarma de porter un fardeau que les années rendaient chaque jour plus difficile, bien que ni son cœur ni sa tête n'eussent vieilli. Il s'adressa au Saint-Père et le supplia d'avoir égard à son grand âge et d'accepter sa démission. Il s'adressa de même au chef du gouvernement qui, devant de si nobles motifs, accepta de le décharger, tout en laissant au saint pontife le soin de désigner son successeur, qui fut Mgr Morlot.

Le 16 février 1839, il reçut avis que le Pape agréait sa démission. Son dernier acte dans le diocèse fut de faire célébrer, comme à Paris, la fête de l'Immaculée Conception, en vertu d'un privilège accordé par Rome.

Le vénérable évêque, obligé par l'âge de quitter son siège, regarda vers son berceau ; et, tandis que le peuple d'Orléans le voyait à regret s'éloigner, le village de Moulinet lui préparait une ovation pleine de poésie rustique. Puis, il vint à Poitiers, ne songeant plus qu'à se préparer à la mort : « Hélas ! disait-il, moi qui toujours ai prêché la confiance à ceux qui allaient mourir, j'ai peur de la mort. Ce n'est pas que je regrette la vie ; elle n'a pas été pour moi sans amertume, mais je puis toujours m'appliquer les mérites de mon Dieu...»

C'est dans ces dispositions qu'il vit venir la récompense. Dans la nuit du 25 au 26 novembre 1841, il s'endormit dans le Seigneur, sans agonie, sans souffrances, âgé de 93 ans. Il pressait encore sur son cœur le Crucifix que lui avait donné sa mère et qui ne l'avait jamais quitté, même aux jours de la déportation.

Le saint prélat avait demandé que son corps reposât dans l'église Notre-Dame, où repose aussi le grand cardinal Pie, mais Mgr. de Bouillé décida que les restes de son vénérable confrère fussent déposés dans les caveaux de la cathédrale. Toutefois, on avait compté sans les touchantes réclamations de la ville et du diocèse d'Orléans.

Mgr Morlot se fit l'interprète de ce désir et, le 23 décembre 1841, un nombreux cortège, conduit par MM. Emmanuel et Édouard de Curzon, les petits-neveux du défunt, accompagnait comme en triomphe le saint pontife qui venait au milieu de ses fils dormir son dernier sommeil. Il fut déposé dans la chapelle Saint-Mamer, dans la cathédrale d'Orléans.

LE POITEVIN. Paris.